

16 mai 2025

Bilan du dispositif Pass numériques soutenu par l'ANCT entre 2018 et 2024

RAPPEL DU CONTEXTE : UN POTENTIEL DE CONSOLIDATION ECONOMIQUE DE PRES DE 22M€ DU SECTEUR DE LA MEDIATION NUMERIQUE

Le dispositif Pass Numérique consiste en la remise à une personne en difficulté avec le numérique d'un carnet de chèques donnant droit à des formations de montée en compétences numériques dans des lieux dont la qualité de services est reconnue par un label. Expérimenté à partir de 2018, il a fait l'objet de deux appels à projets en 2019 et en 2020 visant au cofinancement de l'achat de Pass numériques par des collectivités territoriales.

Il a bénéficié d'un apport de 6,1M€ issu du Plan France Très Haut Débit en 2019 mis en œuvre par l'Agence du numérique, puis d'un apport complémentaire de 15M€ issu du PIC (programme 103) en 2020 versé et mis en œuvre par l'ANCT. Sur les crédits issus du PFTHD, un appel à projets mené en 2019 a conduit à conventionner avec 45 collectivités et acteurs locaux (syndicats mixtes, PETR, etc.) pour un montant de subvention Etat de 6,1M€ sur 10,6 M€ de montant total d'achat de pass numériques. En 2020, 34 collectivités locales se sont engagées dans la démarche de mobilisation des pass pour un montant total de projets de 11,7M€, dont 5,5M€ de l'Etat issu du PIC et mis en œuvre par l'ANCT.

Malgré les efforts importants consentis tant par l'Etat que les collectivités partenaires, autant d'un point de vue financier que temporel, la mise en œuvre du dispositif s'est heurtée à de nombreuses difficultés :

- Contexte sanitaire et fermeture des lieux de médiation numérique durant près de 18 mois en 2020-2021 ;
- Contraintes juridiques inhérentes à la valeur faciale des pass : nécessité de constituer des régies de distribution au sein des collectivités commanditaires ;
- Contraintes logistiques avec une latence parfois importante dans la labellisation des lieux ainsi que des difficultés liées aux délais de livraison puis de distribution des pass ;
- Contraintes RH avec un dispositif chronophage nécessitant a minima une ressource à mi-temps pour la coordination.

En 2022, après 4 ans de déploiement, les nombreuses critiques des collectivités envers le modèle du Pass numérique ont conduit l'ANCT à suspendre le lancement d'un nouvel appel à projets. En effet, à fin 2023, l'ANCT faisait le constat que plus de la moitié des collectivités lauréates avaient mis un terme - avant la fin de leurs conventions avec l'ANCT - à leurs déploiements de Pass numériques et moins de la moitié des Pass susceptibles d'être achetés par les collectivités l'avaient réellement été.

UN BILAN DU DISPOSITIF DIFFICILE A REALISER COMPTE TENU DE LA MISE EN LIQUIDATION DU PRINCIPAL OPERATEUR

L'ANCT intervenant presque exclusivement en qualité de cofinanceur des collectivités lauréates des appels à projets 2019 et 2020 n'a jamais pu avoir accès à la plateforme du principal opérateur #APTIC permettant le pilotage des données relatives à l'achat et à l'utilisation effective des pass numériques. En effet, seules les collectivités acheteuses de ces pass pouvaient accéder aux informations de reporting fournies par leur prestataire. Le bilan présenté ci-après est donc une retranscription des rapports finaux tels que transmis par les collectivités lauréates entre 2022 et 2023.

La mise en liquidation, en janvier 2024, de cet opérateur principal a conduit à suspendre la plateforme de suivi de l'utilisation effective des pass. Cette suspension impacte ce bilan de deux manières :

- les collectivités qui ne l'avaient pas réalisé en décembre 2023 se sont trouvées dans l'impossibilité de réaliser leur bilan d'utilisation et donc de transmettre les dernières données à l'ANCT ;
- certaines structures de médiation ayant procédé à des accompagnements n'ont pas été en mesure de renseigner les pass effectivement utilisés au sein de leurs structures.

Ce bilan d'utilisation est donc à prendre avec précaution même s'il rend globalement compte des résultats de ce dispositif.

BILAN QUALITATIF : UN DISPOSITIF MALGRE TOUT MOBILISATEUR SUR LES QUESTIONS D'INCLUSION ET DE MONTEE EN COMPETENCES NUMERIQUES DE LA POPULATION

Malgré les difficultés susmentionnées le pass numérique a été un vecteur, dans un certain nombre de territoires, de réussites qu'il convient de pointer :

- **Mise en réseau pérenne des acteurs** avec une nécessaire articulation entre les prescripteurs et les structures de médiation numérique labellisées. Cet effort de mise en réseau est encore bien présent dans de nombreux territoires (Corrèze, Hérault, Lot-et-Garonne par exemple) et a permis un déploiement rapide des gouvernances France Numérique Ensemble ;
- **Fédération des réseaux locaux de médiation numérique** : l'impératif de labellisation de lieux préalablement à l'utilisation des pass a permis, localement, l'identification et la mise en réseau de structures de médiation entre elles, en plus de constituer un levier financier complémentaire pour leur fonctionnement ;
- **Sensibilisation des décideurs et acteurs locaux** aux enjeux de la médiation numérique par le déploiement d'un des premiers dispositifs Etat spécifiquement centré sur les enjeux d'inclusion numérique.





Bilan quantitatif du dispositif Pass numérique sur la période 2019-2024

2019								
Type de structures lauréates de l'AAP	Nombre de structures lauréates	Potentiel d'achat de pass	Pass achetés	Pass achetés / potentiel d'achat	Pass scannés	Pass scannés / potentiel d'achat	Pass scannés / pass achetés	Bénéficiaires uniques
Conseil régional	3	91 100	80 490	88%	21 475	24%	27%	2 520
Conseil départemental	15	289 300	305 458	106%	107 090	37%	35%	12 388
Communes et EPCI	19	439 042	335 470	76%	69 057	16%	21%	8 728
Autres	8	134 960	83 870	62%	52 770	39%	63%	6 939
<i>Nombre de structures pour lesquelles les données ne sont pas disponibles</i>		33 770	6		7			9
TOTAL	45	988 172	805 288	81%	250 392	25%	31%	30 575
2020								
Type de structures lauréates de l'AAP	Nombre de structures lauréates	Potentiel d'achat de pass	Pass achetés	Pass achetés / potentiel d'achat	Pass scannés	Pass scannés / potentiel d'achat	Pass scannés / pass achetés	Bénéficiaires uniques
Conseil régional	2	63 000	42 810	68%	7 886	13%	18%	944
Conseil départemental	18	252 550	93 990	37%	54 618	22%	58%	4 616
Communes et EPCI	10	83 710	113 140	135%	18 696	22%	17%	1 950
Autres	4	349 800	24 800	7%	20 228	6%	82%	2 156
<i>Nombre de structures pour lesquelles les données ne sont pas disponibles</i>		3 000	1		4			7
TOTAL	34	749 060	274 740	37%	101 428	14%	37%	9 666
GRAND TOTAL	74	1 737 232	1 080 028	62%	351 820	20%	33%	40 241



Répartition par type de lauréats des pass scannés / pass achetés

	Taux de conversion supérieur à 75%		Taux de conversion entre 50% et 75%		Taux de conversion entre 25% et 50%		Taux de conversion inférieur à 25%	
	Nb de pass scannés	Nb de lauréats	Nb de pass scannés	Nb de lauréats	Nb de pass scannés	Nb de lauréats	Nb de pass scannés	Nb de lauréats
Conseil régional	9 163	1	7 886	1	0	0	12 312	2
Conseil départemental	78 990	6	20 176	2	39 770	6	22 772	15
Communes et EPCI	11 397	2	0	0	15 330	3	61 026	19
Autres	20 228	2	51 180	2	0	0	1 590	7
TOTAL	119 778	11	79 242	5	55 100	9	97 700	43
%	34%	16%	23%	7%	16%	13%	28%	63%

Les informations relatives au nombre de pass scannés sont indisponibles pour 11 lauréats sur 79 dont le potentiel d'achat total était de 108 570 pass